

# Le guide des Groupes

CATALOGUE • 2025

Des visites d'exception  
sur et sous la Terre

Journées thématiques  
clé en main



# Idées 2025 d'excursions groupes ...

*Face à la chaîne pyrénéenne, rencontres et découvertes au cœur d'un paysage préservé.*

Conçu spécialement à l'attention des groupes, vous trouverez dans ce guide plusieurs idées de circuits découverte à la journée et une proposition de séjour. Au rythme de vos envies, le Cœur des Pyrénées vous dévoile ses plus belles facettes, pays de montagnes douces, de charmants bocages, de vallées secrètes ou de coteaux ensoleillés...

## Chez nous vous pourrez :

- Tourner les pages d'un livre d'histoire : patrimoine caché, château médiéval, abbaye, bastide, villages typiques, retables ....
- Vous émerveiller devant notre jardin souterrain : Le Gouffre d'Esparros
- Découvrir des savoir-faire, des produits du terroir
- Rencontrer ceux qui font ce pays, découvrir une façon de vivre
- Vous retrouvez autour d'une bonne table dans un restaurant typique, pour de bons moments, simples et conviviaux

**Tout cela à moins de 2h de Toulouse et Bayonne !**



**Contactez-nous pour un  
devis personnalisé**

**05 62 40 91 16 – [reservation@coeurdespyrenees.com](mailto:reservation@coeurdespyrenees.com)**

# Le guide de

## SOMMAIRE

|                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| <b>Introduction.....</b>             | <b>2/3</b>   |
| <b>Trésors des Baronnie.....</b>     | <b>4/5</b>   |
| <b>Histoires de Terroir .....</b>    | <b>6/7</b>   |
| <b>Les Mystères d'Esparros .....</b> | <b>8/9</b>   |
| <b>Bastide &amp; Bigorre.....</b>    | <b>10/11</b> |
| <b>Les secrets du Piémont.....</b>   | <b>12/13</b> |
| <b>A la rencontre du Meunier</b>     | <b>14/15</b> |
| <b>Musette enchantée .....</b>       | <b>16-18</b> |
| <b>Détails et conditions .....</b>   | <b>19</b>    |

## Les infos utiles

- ✓ **Un prix par personne**
- ✓ **Une gratuité chauffeur journée**  
(restaurant et visites de sites touristiques)
- ✓ **une gratuité accompagnateur** pour les visites de sites touristiques à partir de 30 personnes
- ✓ **une organisation facilitée :**
  - vous n'avez qu'un seul interlocuteur
  - un seul encaissement pour la journée
- ✓ **carnet de bord**

## Journées Découverte au Cœur des Pyrénées

Des visites d'exception sur et sous la Terre

Au programme de votre journée : Des produits du terroir, des savoir-faire, des paysages bucoliques face aux Pyrénées, un patrimoine naturel et historique remarquable !

05 62 40 91 16 – [reservation@coeurdespyrenees.com](mailto:reservation@coeurdespyrenees.com)



## Des journées au Cœur des Pyrénées

### Des excursions clé en main ...

Nos journées thématiques vous permettront de profiter de vos excursions sans vous soucier des préparatifs !

Nul besoin de réfléchir à un programme, au timing entre les visites, ni même à un restaurant pour le déjeuner puisque nous avons pensé à tout !

### Les avantages de nos programmes :

- ✓ Des **sites de qualité et reconnus**
- ✓ Des **artisans et des producteurs passionnés** qui vivent de leur métier et font vivre leurs vallées. Rencontres, saveurs et découvertes en perspective...
- ✓ Des **restaurants typiques à la cuisine de terroir**
- ✓ **Peu de déplacements** dans un souci d'économie et d'écologie : les sites et restaurants sont proches les uns des autres
- ✓ Un **stationnement garanti** pour l'autocar
- ✓ Des **tarifs réduits et adaptés** pour vous. Pour les tarifs établis sur une base de 50 personnes, nous consulter pour un devis personnalisé
- ✓ Une **organisation facilitée : vous n'avez qu'un seul interlocuteur**. Nous nous occupons de la coordination entre les différents prestataires, une seule réservation et **un seul encaissement pour toute votre journée**



# Trésors des Baronnies

Les incontournables en un jour

Circuit  
29km

A partir de  
**42,50€**  
par pers.

Une journée entièrement consacrée aux plus beaux trésors des  
Baronnies des Pyrénées

## Vous allez aimer ...

- ✓ La beauté des cristaux d'un véritable jardin souterrain
- ✓ Le déjeuner dans une auberge de campagne traditionnelle
- ✓ La découverte d'un joyau du patrimoine pyrénéen

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite du Gouffre d'Esparros

### DÉJEUNER

au Relais d'Esparros

### APRÈS-MIDI

Visite de l'Abbaye de l'Escaladieu  
ou  
Visite du Château de Mauvezin

## Conditions

Le prix comprend : visites guidées sites, déjeuner au restaurant, apéritif, 1/4 de vin et café par personne, une gratuité journée chauffeur (visites et restaurant), une gratuité visites sites accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, extras hors menu, *\*supplément fromage au prix de 3€* pouvant être inclus sur demande, prestations annexes.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.

# Le programme en détails

## Matin :

### Visite du Gouffre d'Esparros

Classé Site Naturel remarquable, il compte parmi les plus beaux gouffres grâce à la beauté de ses cristaux qui en font un véritable jardin de cristal ! Grandes draperies, fleurs de calcite et d'aragonite, vastes galeries aux centaines de cristaux composent une visite d'exception.

La visite est confortable et se fait en sons et lumières leds. Visite guidée.



## Déjeuner :

### Le Relais d'Esparros

Dans un ancien presbytère, face aux collines des Baronnie, Nicolas et son équipe vous accueillent pour une cuisine de terroir savoureuse.

**Apéritif des Baronnie, bière ou Kir**

**Planche de charcuteries maisons**

**Salade de gésiers**

**Volaille de Péré, sauce aux champignons, écrasé de pommes de terre aux olives**

**Crumble aux fruits de saison, chantilly maison**

*Kir, ¼ de vin et café compris*

*Supplément fromage\* : chèvre de l'Encantada et brebis de St-Lary*

## Après-Midi :

### Visite de l'Abbaye de l'Escaladieu – ou – Visite du Château de Mauvezin

Dans un vallon verdoyant des Baronnie, l'Abbaye de l'Escaladieu est un joyau de l'architecture médiévale. Découverte de son histoire à travers les siècles et du mode de vie des moines cisterciens.

*Visite guidée – Expositions en saison*

Le Château de Mauvezin vous amène sur les traces de Gaston Fébus, Prince des Pyrénées, et à la découverte de l'histoire mouvementée de ce site. En prime, de magnifiques panoramas sur les Pyrénées !

*Visite guidée*





# Histoires de Terroir

Rencontres et authenticité

Circuit  
10km

A partir de  
**52,20€**  
par pers.

Partage, rires et rencontres avec les habitants et producteurs des Baronnies

## Vous allez aimer ...

- ✓ La visite d'un site d'exception, parmi les plus beaux gouffres à visiter
- ✓ La gaieté des conteurs de pays et les saveurs des Baronnies

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite du Gouffre d'Esparros

### DÉJEUNER

à Auberge de l'Arros à Bonnemazon

### APRÈS-MIDI

*au Moulin des Baronnies à Sarlabous*

Chants des Baronnies et d'ailleurs  
Goûter de douceurs et rencontre avec nos producteurs locaux

## Conditions

Le prix comprend : visite guidée site, déjeuner au restaurant, 1/4 de vin et café par personne, animation Chants des Baronnies, collation sucrée (1 jus de fruits, 1 part de tourte et 1 chocolat par personne), une gratuite journée chauffeur (visite et restaurant), une gratuite visite accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de transport, suppléments boissons et extras hors menus, prestations annexes ou supplémentaires, produits de la Boutique du Moulin de Sarlabous

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.  
Tarif calculé sur la base de 50 personnes.

# Le programme en détails

## Matin :

### Visite du Gouffre d'Esparros

Classé Site Naturel remarquable, il compte parmi les plus beaux gouffres grâce à la beauté de ses cristaux qui en font un véritable jardin de cristal ! Grandes draperies, fleurs de calcite et d'aragonite, vastes galeries aux centaines de cristaux composent une visite d'exception.

La visite est confortable et se fait en sons et lumières leds. Visite guidée.



## Déjeuner :

### Auberge de l'Arros à Bonnemazon

La famille Cardeilhac tient depuis 4 générations cette auberge de campagne traditionnelle et emblématique des Baronnies.

Potage et hors d'œuvres variés  
Gigot d'agneau ou confit de canard  
Pommes dauphines / salade  
Crème et Tourte de Pays  
Kir, ¼ de vin et café compris

## Après-Midi :

*Au Moulin des Baronnies, lieu emblématique de notre vallée secrète des Baronnies, votre après-midi est placé sous le signe de l'authenticité, des saveurs et du rire.*

### Chants des Baronnies et d'ailleurs, avec le Brouch

Une rencontre avec de vrais habitants et chanteurs hauts en couleur ! Jean Claude, le brouch ou «sorcier», va vous conter avec malice et chanter avec le cœur, l'histoire de ce pays si typique et si attachant ! Chants polyphoniques, contes, magie et rires au programme !



### Goûter et rencontre avec nos producteurs

Découverte des douceurs typiques des Baronnies et échange avec nos producteurs locaux, qui travaillent leur terre et leurs produits avec sincérité. Ce sont eux qui font la richesse de nos vallées ! Collation avec jus de fruits, tourte des Baronnies et délices chocolatés...

*Boutique de producteurs disponible sur place.*





# Les Mystères d'Esparros

Le charme d'un petit village du Piémont pyrénéen

Circuit  
0,5km

A partir de  
**46,90€**  
par pers.

Profiter d'une journée sans bouger d'Esparros pour découvrir ses secrets bien gardés.

## Vous allez aimer ...

- ✓ La visite d'un site d'exception, parmi les plus beaux gouffres à visiter
- ✓ Un après-midi de rencontres, le patrimoine local
- ✓ La douce quiétude qui règne à Esparros

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite du Gouffre d'Esparros

### DÉJEUNER

au Relais d'Esparros

### APRÈS-MIDI

Visite guidée d'une petite église de montagne

Collation et produits du terroir  
à la boutique Lou Mountagnou

## Conditions

Le prix comprend : visites guidées sites, déjeuner au restaurant, apéritif, 1/4 de vin et café par personne, une collation sucrée par personne (un chocolat, un café ou une infusion, une part de tourte des Pyrénées), une gratuité journée chauffeur (visites et restaurant), une gratuité visites sites accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, extras hors menus, *\*supplément fromage au prix de 3€* pouvant être inclus sur demande, prestations annexes.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.  
Tarif calculé sur la base de 50 personnes.

# Le programme en détails

## Matin :

### Visite du Gouffre d'Esparros

Classé Site Naturel remarquable, il compte parmi les plus beaux gouffres grâce à la beauté de ses cristaux qui en font un véritable jardin de cristal ! Grandes draperies, fleurs de calcite et d'aragonite, vastes galeries aux centaines de cristaux composent une visite d'exception.

La visite est confortable et se fait en sons et lumières leds. Visite guidée.



## Déjeuner :

### Le Relais d'Esparros

Dans un ancien presbytère, face aux collines des Baronnies, Nicolas et son équipe vous accueillent pour une cuisine de terroir savoureuse.

**Apéritif des Baronnies, bière ou Kir**

**Planche de charcuteries maisons**

**Salade de gésiers**

**Volaille de Péré, sauce aux champignons, écrasé de pommes de terre aux olives**

**Crumble aux fruits de saison, chantilly maison**

*Kir, ¼ de vin et café compris*

*Supplément fromage\* : chèvre de l'Encantada et brebis de St-Lary*

## Après-Midi :

### Découverte d'une petite église en Piémont

Visite guidée

Découverte d'une typique petite église de montagne au cœur du vallon d'Esparros et de son retable classé Monument Historique.

Partez sur la trace des sculpteurs de la dynastie des Ferrère et du Baroque Pyrénéen...

### Collation - Produits du terroir avec Lou Mountagnou

Goûter et visite de la Boutique de producteurs des Baronnies Lou Mountagnou : café ou chocolat et tourte des Baronnies.

Visite de l'église d'Esparros et collation chez Lou Mountagnou par demi-groupe.  
*Les deux sites sont face-à-face, à quelques mètres seulement.*





# Bastide & Porc Noir

Patrimoine et Porc Noir de Bigorre

Circuit  
25km

A partir de  
**31,45€**  
par pers.

Une découverte gastronomique et un air de Gascogne pour cette journée sur les coteaux ensoleillés du Piémont pyrénéen

## Vous allez aimer ...

- ✓ Le paysage de bocage où les fameux porcs noirs de Bigorre sont élevés en plein air
- ✓ Le déjeuner sous les jolies arcades du village\*
- ✓ Le patrimoine d'une petite bastide bigourdane

## Votre programme journée :

### MATIN

Découverte gastronomique : Visite d'une ferme de Porc Noir de Bigorre (AOP). *Boutique sur place*

### DÉJEUNER

aux Arcades à Galan

### APRÈS-MIDI

Visite guidée de la bastide de Galan et son église

## Conditions

Le prix comprend : visite de la ferme et dégustation, visite guidée de Galan, déjeuner au restaurant, 1/4 de vin et café par personne, une gratuité journée chauffeur (visites et restaurant), une gratuité visites accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, suppléments boissons et extras hors menus, prestations annexes ou supplémentaires, produits de la Boutique de Porc Noir.

Tarif calculé sur une base de **40 personnes maximum**. Matinée : 500 mètres à pied entre la ferme et les champs où évoluent les animaux.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.

\*Si le temps le permet

# Le programme en détails

## Matin :

### Découverte gastronomique : le Porc Noir de Bigorre

Visite de la ferme et boutique de la Maison Soulom à Arné

Rencontre avec des producteurs passionnés du Porc Noir de Bigorre (AOP)\*, qui vous feront découvrir ce patrimoine vivant et gastronomique typique de la Bigorre. Présent depuis l'antiquité, il a failli disparaître mais a été sauvé par des passionnés, notamment dans les Baronnies. Il est aujourd'hui élevé en plein air face aux Pyrénées. Sa viande raffinée et exceptionnelle est servie sur les meilleures tables. À découvrir et goûter directement à la ferme !

Dégustation - Vente

\* AOP : Appellation d'Origine Protégée



## Déjeuner :

### Les Arcades à Galan

Installé au cœur de la Bastide de Galan et face aux jolies arcades de la Mairie-Halle, le restaurant propose une cuisine régionale de produits du terroir, avec bien entendu du **Porc Noir de Bigorre**.

Salade Gasconne et chips de porc noir  
**ou** Filet de truite des Pyrénées sauce oseille  
Pavé de Porc Noir, crème de haricots tarbais  
et gratin dauphinois

Pavé au chocolat praliné et coulis de framboises  
*1/4 de vin par personne et café compris*

## Après-Midi :

### Visite de la bastide de Galan par une guide conférencière

Une invitation à une enquête historique autour du patrimoine du typique village de Galan : porte fortifiée du XIIIème siècle, maisons à pans de bois, halle couverte, places, monumentale église du XIème siècle remaniée et mêlant style roman et gothique... découverte des secrets et trésors cachés de la bastide !





# Les Secrets du Piémont

Patrimoine et chants traditionnels

Circuit  
25km

A partir de  
**42,40€**  
par pers.

Découvrir les trésors cachés de nos vallées et écouter un concert dans un bistrot de village typique

## Vous allez aimer ...

- ✓ La douceur de vivre du Piémont Pyrénéen
- ✓ La visite d'un château de Gaston Fébus OU d'une sereine Abbaye cistercienne
- ✓ Assister à un concert dans un petit bistrot de pays

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite guidée de l'Abbaye de l'Escaladieu  
ou du Château de Mauvezin

### DÉJEUNER

à Auberge de l'Arros à Bonnemazon

### APRÈS-MIDI

Visite guidée d'Avezac, Village typique des Baronnie  
Pause café animée par le groupe "Doman" Chez Félicat,  
*un bar-café de village comme on en fait plus !*

## Conditions

Le prix comprend : visite guidée site, déjeuner au restaurant, apéritif, 1/4 de vin et café par personne, animation chants des Baronnie, collation sucrée (café, jus de fruit et 1 part de tourte), une gratuité journée chauffeur (visites et restaurant), une gratuité visites sites accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, suppléments boissons et extras hors menus, prestations annexes ou supplémentaires.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.

# Le programme en détails

## Matin :

### Visite de l'Abbaye de l'Escaladieu – ou – Visite du Château de Mauvezin

Dans un vallon verdoyant des Baronnies, l'Abbaye de l'Escaladieu est un joyau de l'architecture médiévale. Découverte de son histoire à travers les siècles et du mode de vie des moines cisterciens.

*Visite guidée – Expositions en saison*



Le Château de Mauvezin vous amène sur les traces de Gaston Fébus, Prince des Pyrénées, et à la découverte de l'histoire mouvementée de ce site. En prime, de magnifiques panoramas sur les Pyrénées !

*Visite guidée*



## Déjeuner :

### Auberge de l'Arros à Bonnemazon

La famille Cardeilhac tient depuis 4 générations cette auberge de campagne traditionnelle et emblématique des Baronnies.

**Potage et hors d'œuvres variés**

**Gigot d'agneau ou confit de canard**

**Pommes dauphines / salade**

**Beignet "pet de nonne" et crème vanille**

*Kir, ¼ de vin et café compris*

## Après-Midi :

### Visite d'Avezac, Village typique des Baronnies

*Visite guidée*

Découverte du village : église et monumental retable baroque classé monument historique, maisons traditionnelles, tour médiévale avec point de vue sur les Pyrénées (pas d'accès à l'intérieur de la tour).

### Pause café et Cantère Chez Félicat

« Chez Félicat », un bar-café de village comme on en fait plus ! Spécialement pour vous, un petit groupe de chanteurs des Baronnies viendra interpréter des chants issus de la tradition orale. Autant d'histoires vibrantes, mêlant joie, mélancolie et humour qui ne vous laisseront pas indifférents.

Chez Félicat : ce bistrot incontournable est un lieu de traditions vivantes.

Collation : Café, jus de fruits et tourte.





# À la rencontre du Meunier

Savoir-faire ancestral

10  
Kilomètres

A partir de  
**38,50€**  
par pers.

Visitez l'un des joyaux des Baronnie et un joli moulin à eau familial

## Vous allez aimer ...

- ✓ La visite d'un lieu chargé d'histoire
- ✓ La sincérité d'une rencontre authentique et vraie, l'ambiance d'un Moulin encore en activité

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite du Moulin de la Ribère à Mauvezin

### DÉJEUNER

au Relais des Ardides à Bonnemazon

### APRÈS-MIDI

Visite guidée de l'Abbaye de l'Escaladieu  
ou du Château de Mauvezin

Journée limitée à 30 personnes maximum

## Conditions

Le prix comprend : visite guidée site, déjeuner au restaurant, ¼ de vin et café par personne, une gratuité journée chauffeur (visite et restaurant), une gratuité visite site accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, suppléments boissons et extras hors menus, prestations annexes ou supplémentaires.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques.

# Le programme en détails

## JOUR 1

### Matin :

#### Découverte d'un moulin toujours en activité

A proximité de l'abbaye de l'Escaladieu et du château de Mauvezin, le Moulin de la Ribère est un authentique moulin familial qui continue à fonctionner au bord de l'Arros.

Le meunier raconte, avec passion, l'histoire du site et fait fonctionner les meules centenaires qui produisent une farine bio issue des céréales locales.

Visite guidée du moulin en fonctionnement et passage dans la boutique de farine.



### Déjeuner :

#### Le Relais des Ardides à Bonnemazon

Au coeur de la vallée de l'Arros, tout contre l'abbaye de l'Escaladieu, le Relais des Ardides vous invite à une pause gastronomique.

**Salade de gésiers de dinde  
ou Salade de chèvre chaud**

**Pavé de truite confit de Lau Balagnas  
ou Côte de Porc Noir de Bigorre**

**Cèpes et pommes Estoufat**

**Croquant trois chocolats**

*1/4 de vin par personne, thé ou café compris*

### Après-Midi :

#### Visite de l'Abbaye de l'Escaladieu **-OU-** Visite du Château de Mauvezin

Dans un vallon verdoyant des Baronnie, l'Abbaye de l'Escaladieu est un joyau de l'architecture médiévale. Découverte de son histoire à travers les siècles et du mode de vie des moines cisterciens.

*Visite guidée – Expositions en saison*

Le Château de Mauvezin vous amène sur les traces de Gaston Fébus, Prince des Pyrénées, et à la découverte de l'histoire mouvementée de ce site. En prime, de magnifiques panoramas sur les Pyrénées !

*Visite guidée*





# Musette Enchantée

Patrimoine et après-midi dansant

10  
Kilomètres

A partir de  
**52,90€**  
par pers.

Visitez l'un des joyaux des Baronnie et virevoltez aux rythmes des chansons de toujours

## Vous allez aimer ...

- ✓ La vue imprenable sur les Pyrénées depuis le donjon du château de Gaston Fébus ou  
L'élégance sereine d'une abbaye au cœur d'un vallon verdoyant
- ✓ L'ambiance festive de votre après-midi

## Votre programme journée :

### MATIN

Visite guidée de l'Abbaye de l'Escaladieu  
ou du Château de Mauvezin

### DÉJEUNER

au restaurant le Relais des Ardides à Bonnemazon

### APRÈS-MIDI

Après-midi dansant - Bal musette  
au Moulin des Baronnie avec goûter de producteurs

## Conditions

Le prix comprend : visite guidée site, déjeuner au restaurant, 1/4 de vin et café par personne, animation musette avec duo accordéoniste chanteur, collation sucrée (café et jus de fruits des Baronnie, une part de tourte et chocolats), une gratuité journée chauffeur (visite et restaurant), une gratuité visite site accompagnateur à partir de 30 personnes.

Le prix ne comprend pas : frais de dossier, frais de transport, suppléments boissons et extras hors menus, prestations annexes ou supplémentaires.

Validité : soumise aux ouvertures des différents sites touristiques

# Le programme en détails

## Matin :

### Visite de l'Abbaye de l'Escaladieu – ou – Visite du Château de Mauvezin

Dans un vallon verdoyant des Baronnies, l'Abbaye de l'Escaladieu est un joyau de l'architecture médiévale. Découverte de son histoire à travers les siècles et du mode de vie des moines cisterciens.

*Visite guidée – Expositions en saison*



Le Château de Mauvezin vous amène sur les traces de Gaston Fébus, Prince des Pyrénées, et à la découverte de l'histoire mouvementée de ce site. En prime, de magnifiques panoramas sur les Pyrénées !

*Visite guidée*



## Déjeuner :

### Le Relais des Ardides à Bonnemazon

Au coeur de la vallée de l'Arros, tout contre l'abbaye de l'Escaladieu, le Relais des Ardides vous invite à une pause gastronomique.

**Salade de gésiers de dinde  
ou Salade de chèvre chaud**

**Pavé de truite confit de Lau Balagnas  
ou Côte de Porc Noir de Bigorre**

**Crème de poireaux et cèpes, pommes Estoufat**

**Croquant trois chocolats**

*¼ de vin par personne, thé ou café compris*

## Après-Midi :

### Bal musette au Moulin des Baronnies

« Bon pour une danse » ! L'après-midi est dansant dans le style de nos populaires Bals Musette d'antan, avec goûter inclus ! Dans un esprit bon enfant et bienveillant, virevoltez aux rythmes de la valse musette, des chansons de toujours, retro ou styles musicaux plus actuels, toujours accompagnés de l'accordéon. C'est avant tout l'occasion de se retrouver pour un après-midi festif et chaleureux !



1 gâteau et café par personne inclus. Autres boissons en extra.



# Sorties à la Carte !

Du sur mesure à la journée ou  
demi-journée...

Des prestations  
de qualité

Un tarif selon  
votre budget

Visitez le Coeur des Pyrénées sur-mesure, selon vos envies et  
préférences !

## **Vous allez aimer ...**

- ✓ Une parfaite maîtrise de votre programme et de la durée de votre excursion
- ✓ Une excursion élaborée selon votre budget
- ✓ Une ambiance conviviale

## **Votre programme à la carte**

Vous souhaitez une demi-journée plutôt que la journée entière ou bien juste une visite ou rencontre partagée ?

Nous sommes à votre disposition pour vous aider et organiser votre sortie selon vos envies et vos besoins.

**Contactez la Centrale de réservation au  
05.62.40.94.16**

## Quelques infos pratiques essentielles :

- Tarifs groupes disponibles à partir de 30 personnes
- Un carnet de bord inclus remis à l'organisateur contenant le programme détaillé et contacts des sites et prestataires
- Pour les prix basés sur un nombre de 50 personnes, le prix par personne peut changer selon le nombre de participants.
- Règlement par carte bancaire, chèque ou virement
- Acompte de 25% demandé dans les 8 jours suivant l'enregistrement de la réservation. Solde à 30 jours et nombre définitif demandé 10 jours avant. En cas de modification à l'inférieur ou annulation, des frais de résolution peuvent être imputés à partir de 60 jours avant, détails dans les Conditions générales de ventes. Moins de 48h avant le séjour, toute défection sera facturée.

Les tarifs indiqués comprennent les visites, les repas au restaurant et les collations. Ils n'incluent pas les frais de transport, le supplément chambre individuelle, les dépenses et prestations annexes ou supplémentaires, la taxe de séjour par personne et par nuit, l'assurance annulation facultative et les frais de dossier.

Les prix « à partir de » sont basés sur les combinaisons les moins onéreuses. Ils sont indicatifs et seule une tarification sur devis pourra préciser le prix par personne de votre circuit.

### Service réservation Office de Tourisme Cœur des Pyrénées – affilié à la Centrale de réservation La Boutique des Pyrénées - HPTE

#### Conditions générales de vente groupes – Boutique des Hautes-Pyrénées – HPTE :

##### Art.1er – PREAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre La Boutique des Hautes-Pyrénées, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme & Territoires, et ses clients.

Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par La Boutique des Hautes-Pyrénées. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir les termes en signant la réservation proposée par La Boutique des Hautes-Pyrénées et qui forme, avec les présentes conditions générales de vente prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

##### Art.2 – DEFINITIONS

Vendeur : désigne La Boutique des Hautes-Pyrénées, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention.

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client

auprès du Vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble conclue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et L-1 (2°) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client. Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.

Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le

Vendeur et le Client.

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant aux adresses : <http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com>, <https://www.pyrenees-trip.com/>, <https://neige.hautes-pyrenees.fr/>, <https://lourdes-pireneje.pl/>

##### Art.3 – INFORMATION PREALABLE OU CONTRACTUELLE

3.1 – Portée : les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

3.2 – Modifications : le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

##### 3.3 – Prix

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation.

Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document

d'information préalable.

#### 3.4 - Taxe de séjour

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

#### 3.5 - Frais de dossier

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

#### 3.6 - Prix définitif

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

#### Art.4 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

#### Art.5 – REVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres. En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

#### Art.6 – RESPONSABILITE DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,

- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,

- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

#### Art.7 – PROCESSUS DE RESERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat.

- Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.

- Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme.

- Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.

- Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix.

- Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

- Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

#### Art.8 – PROCESSUS DE RESERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.

La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.

Dans le cas où le paiement de la partie du

prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

#### Art.9 – ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L221-18 12° du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

#### Art.10 – PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique.

En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation.

Le client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 16 ci-après.

Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

#### Art.11 – BON D'ECHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

#### Art.12 – ARRIVEE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### Art.13 – DUREE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune

circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

#### Art.14 – MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

#### Art.15 – ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.

- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

#### Art.16 – ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé. Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

Délai constaté avant le début du séjour ou de la prestation

Pour les clientèles individuelles :

- Plus de 30 jours : 10% des frais de résolution
- De 30 à 21 jours : 25% des frais de résolution
- De 20 à 8 jours : 50% des frais de résolution
- De 7 à 2 jours : 75% des frais de résolution
- Moins de 2 jours : 90% des frais de résolution
- Non présentation du client : 100% des frais de résolution

#### Pour les groupes :

- **60 jours avant : 23€/personne**
- **De 30 à 21 jours : 25% du prix du forfait**
- **De 20 à 8 jours : 50% du prix du forfait**
- **De 7 à 2 jours : 75% du prix du forfait**
- **Moins de 2 jours : 100% du prix du forfait**

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes d'ores et déjà payées par le Client au titre de la réservation. Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. De la même façon en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétiques liés à cette solution de paiement et dus à cet organisme tiers ne peuvent pas faire l'objet d'aucun remboursement.

#### Art.17 – INTERRUPTION DE SEJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption

est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

#### Art.18 – CESSIION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

#### Art.19 – CONDITIONS SPECIFIQUES AUX HEBERGEMENTS

##### 19.1 – Capacité

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

##### 19.2 – Dépôt de garantie et état des lieux

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine.

Le Client est tenu de jouir du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

##### 19.3 – Paiement des charges

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux

consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour, le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

#### 19.4 – Hôtellerie

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

#### ART.20 – ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-avant.

Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et inévitables, le Vendeur peut également avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant, substituer l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement.

Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité d'aucune sorte.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

#### ART. 21 – ANIMAUX

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, précisera si l'accueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

#### ART. 22 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les

dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

#### Art. 23 – RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48H ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48H suivant l'arrivée.

#### Art.24 – MEDiateur DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

#### Art.25 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

#### Art. 26 – DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en oeuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité, accessible à l'adresse suivante : <http://www.tourisme-hautes-pyrenees.com/Liens-utiles/>

Mentions-legales ou sur demande auprès du Vendeur.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la Cnil [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

#### Art. 27 – USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAUTE DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

#### Art. 28 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

#### IDENTITE DU VENDEUR – ASSURANCE RCP – GARANTIE FINANCIERE

##### Informations relatives au Vendeur :

**Raison sociale : La Boutique des Hautes-Pyrénées**

**Forme juridique : Association Loi 1901**

**N° SIRET : 77716806300058 Code APE : 7990Z**

**N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IM 065100008**

**Adresse : 11 rue Gaston Manent - BP 9502 - 65950 Tarbes CEDEX - Téléphone : +33 (0)5 62 56 70 65**

##### Assurance RCP :

**Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n° 40409913 auprès de ALLIANZ, 6 avenue de la Marne 65000 Tarbes afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.**

##### Garantie financière :

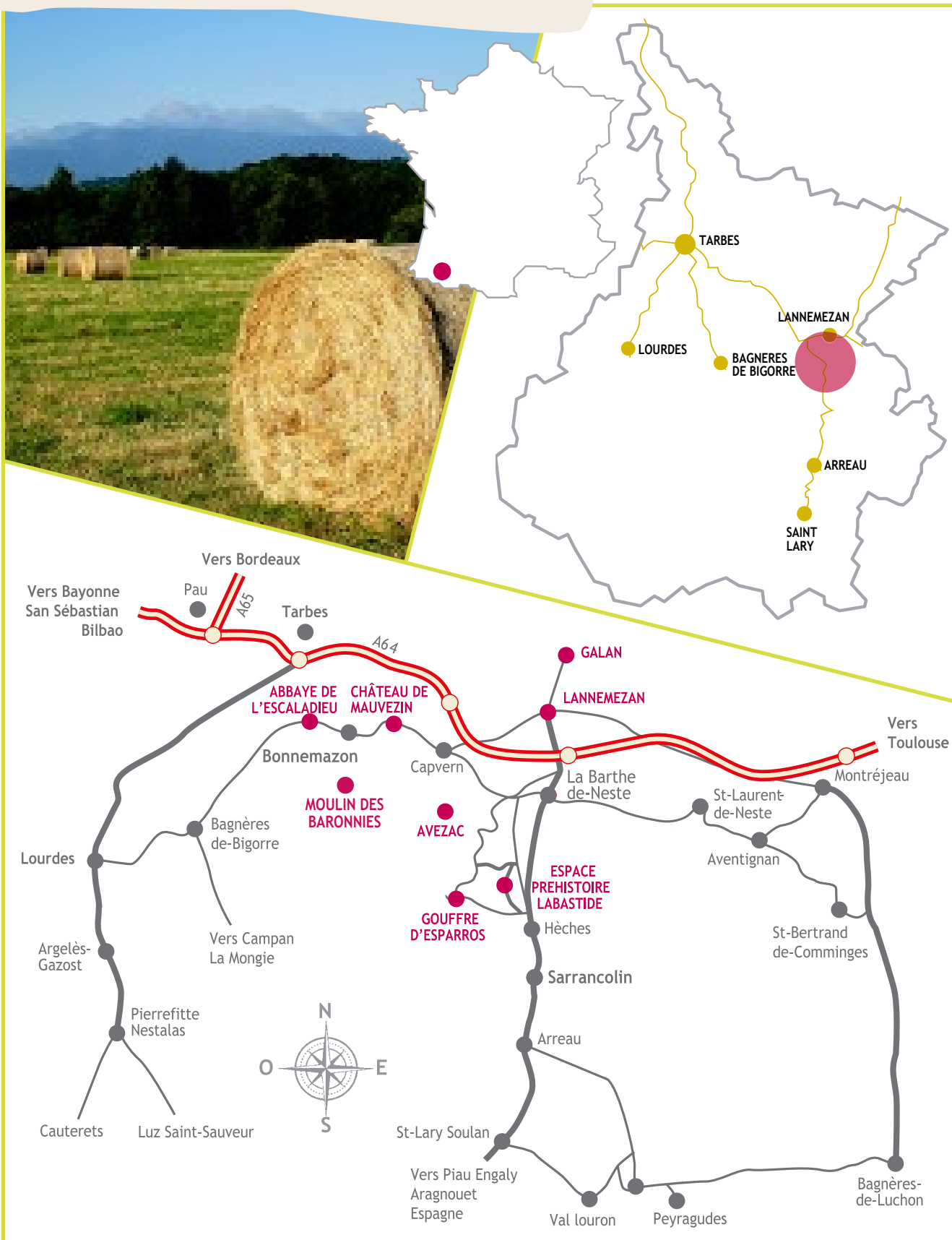
**Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST 15, avenue Carnot 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.**

##### Service de réservation :

**Agrément Tourisme n° IM 065 10 0008**

# Où sommes nous

## Au Coeur des Hautes-Pyrénées



Service Réservation  
**05.62.40.91.16**  
*reservation@coeurdespyrenees.com*

*www.coeurdespyrenees.com*

